

08 décembre 2025

PROVINCE DE
QUÉBEC
VILLE DE THURSO

SÉANCE ORDINAIRE tenue à l'Hôtel de Ville, le lundi 8 décembre 2025 à dix-huit heures, à laquelle sont présents :

SON Honneur la Mairesse, madame Mélanie Boyer et les Conseillers suivants :

Philippe Boivin, Daniel Lafleur, Tyna Mathews, Robin Pilon,
Jean Denis, Gabriel Vallée Marakis;

FORMANT QUORUM sous la présidence de son Honneur la Mairesse au fauteuil, le Greffier-trésorier et Directeur général Normand Dupont et le Directeur général adjoint Hugo Blais sont aussi présents.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance (quorum).
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Adoption du procès-verbal.
4. Adoption des comptes.
5. Parole au public.
6. Dépôt de documents / Correspondance.
7. Avis de motion et Dépôt projet de règlement :
 - a) Projet de Règlement 06-2025 modifiant le Règlement 04-2025 relatif au contrôle intérimaire visant à suspendre temporairement l'émission de permis de construction pour les bâtiments de type multiplex sur l'ensemble du territoire de la Ville de Thurso ;
 - b) Projet de Règlement 07-2025 sur la tarification des services rendus (exercice financier 2026) ;
 - c) Projet de Règlement 08-2025 sur la tarification des loisirs et événements (exercice financier 2026) ;
 - d) Projet de Règlement 09-2025 concernant l'imposition des taxes foncières pour l'année commençant le 1^{er} janvier 2026 et se terminant le 31 décembre 2026.
8. Adoption de Règlements.
9. Commission des SERVICES ADMINISTRATIFS :
 - a) Rapport de la Commission des services administratifs ;
 - b) Paiement de factures ;
 - c) Affectation surplus budget 2025 ;
 - d) Cotisation régime retraite – employeur / employés cols bleus et blancs ;
 - e) Cotisation régime retraite – employeur / cadres ;
 - f) Taux RREMQ-AON ;
 - g) Vente pour taxes impayées 2026 ;
 - h) Bail – Chevaliers de Colomb ;
 - i) Renouvellement logiciels de loisirs – Logiciels Sport-Plus ;
 - j) Bail – Bibliothèque municipale.
10. Commission de la QUALITÉ DE VIE et de la CULTURE :
 - a) Rapport de la Commission de la qualité de vie et de la culture ;
 - b) Subvention – Carnaval 2026 (Chevaliers de Colomb) ;
 - c) Embauche Camp de jour semaine de relâche ;
 - d) Location cantine aréna Guy-Lafleur ;
 - e) Embauche préposée aux buts aréna Guy-Lafleur ;
 - f) Réseau Biblio Outaouais - cotisation 2026.
11. Commission de la QUALITÉ DU MILIEU :
 - a) Rapport de la Commission de la qualité du milieu ;
 - b) Signature entente intermunicipale – Éco Entreprises Québec (ÉEQ) ;
 - c) Embauche/remplacement de 2 cols bleus.
12. Commission du SERVICE D'URBANISME :
 - a) Rapport du Comité consultatif d'urbanisme (CCU);

08 décembre 2025

- b) Rapport du Comité de démolition ;
- c) Nomination membre CCU.
- 13. Commission de la SÉCURITÉ PUBLIQUE :
 - a) Rapport de la Commission de la sécurité publique.
- 14. Rapport de la mairesse.
- 15. Varia / Affaires nouvelles :
 - a) Contrat directeur général ;
 - b) Don bingo de dindes – Les amies du bingo.
- 16. Parole au public sur les points de l'ordre du jour.
- 17. Levée de la séance.

Rés. : 2025-12-288

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR DANIEL LAFLEUR

APPUYÉ PAR MONSIEUR PHILIPPE BOIVIN

ET RÉSOLU :

QUE l'ordre du jour, déposé par madame la Mairesse, soit et est par les présentes adopté.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2025-12-289

CONSIDÉRANT qu'une copie du procès-verbal du 17 novembre 2025 a été remise à chaque membre du Conseil à l'intérieur du délai prévu à l'article 333 de la *Loi sur les Cités et Villes*, le greffier-trésorier est dispensé d'en faire la lecture :

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JEAN DENIS

APPUYÉ PAR MONSIEUR GABRIEL VALLÉE MARAKIS

ET RÉSOLU :

QUE le procès-verbal de la séance du Conseil municipal tenue le 17 novembre 2025 soit approuvé.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2025-12-290

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR PHILIPPE BOIVIN

APPUYÉ PAR MONSIEUR ROBIN PILON

D'approuver la liste des comptes ci-après :

et confirme le paiement de ces comptes par le greffier-trésorier de la Ville à qui de droit.

Chèques des élus et employés pour la période du 2025-10-26 au 2025-11-22 totalisant 66 256.55 \$;

Chèques pour comptes à payer pour la période du 2025-11-01 au 2025-11-30 totalisant 39 361.61 \$ (No : 48606 à No : 48629) ;

Prélèvements pour la période se terminant le 2025-11-30 totalisant 154 862.37 \$ (No : 6200 à No : 6232) ;

Dépôts directs pour la période se terminant le 2025-11-28 totalisant 407 205.30 \$ (No : 656 à No : 658).

Adoptée à l'unanimité.

08 décembre 2025

PAROLE AU PUBLIC : Tenue d’une période de questions :
Début à 18 h 03; Fin à 18 h 11.
DÉPÔT DE DOCUMENTS / CORRESPONDANCE : aucun.

AVIS DE MOTION

EST par la présente donné par monsieur Philippe Boivin, conseiller, qu'il proposera ou fera proposer à une prochaine séance de ce conseil, le Règlement N° 06-2025 modifiant le Règlement 04-2025 relatif au contrôle intérimaire visant à suspendre temporairement l’émission de permis de construction pour les bâtiments de type multiplex sur l’ensemble du territoire de la Ville de Thurso;

ET dépose le projet de Règlement 06-2025.

AVIS DE MOTION

EST par la présente donné par monsieur Robin Pilon, conseiller, qu'il proposera ou fera proposer à une prochaine séance de ce conseil, le Règlement N° 07-2025 sur la tarification des services rendus (exercice financier 2026);

ET dépose le projet de Règlement 07-2025.

AVIS DE MOTION

EST par la présente donné par madame Tyna Mathews, conseillère, qu'elle proposera ou fera proposer à une prochaine séance de ce conseil, le Règlement N° 08-2025 sur la tarification des loisirs et événements (exercice financier 2026);

ET dépose le projet de règlement 08-2025.

AVIS DE MOTION

EST par la présente donné par monsieur Jean Denis, conseiller, qu'il proposera ou fera proposer à une prochaine séance de ce conseil, le Règlement N° 09-2025 concernant l’imposition des taxes foncières pour l’année commençant le 1^{er} janvier 2026 et se terminant le 31 décembre 2026;

ET dépose le projet de règlement 09-2025.

Adoption de Règlements : Aucun.

Aucun rapport de la Commission des services administratifs.

Rés. : 2025-12-291

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR PHILIPPE BOIVIN

APPUYÉ PAR MONSIEUR GABRIEL VALLÉE MARAKIS

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso autorise le paiement des factures ci-dessous (montants avec taxes applicables incluses), à savoir :

2025-11-04	25280	8878064 Canada inc (Transport GNB) - 80 verge de paillis (parc morvan)	6 438.60 \$
2025-11-18	24222	Aqua Data - Bilan annuel d’eau potable	2 874.38 \$
2025-11-02	12473	BBA INC - Recommandation alimentation usine filtration	3 025.07 \$

08 décembre 2025

2025-10-29	8907	Construction Chartrand - Réparation pompe aréna	1 601.03 \$
2025-07-09	2025	Corporations des loisirs de Papineau - Super fête Marius Fournier (camp jour)	1 271.50 \$
2025-11-19	16705	Deveau Dufour Mottet avocats - Services juridiques	1 089.96 \$
2025-11-19	16703	Deveau Dufour Mottet avocats - Services juridiques	2 150.26 \$
2025-08-25	68377	Equipe Plannord - Réparation Bombardier (pièce)	4 677.00 \$
2025-11-26	9019268659	Kemira water solutions Canada - Produits chimiques usine filtration	10 048.71 \$
2025-11-24	18	Lemery Lise - Secrétaire intérim du 24 oct. au 28 nov.	5887.50 \$
2025-11-24	17	Lemery Lise - Travail clérical élections	1 675.00 \$
2025-11-20	301409	Location d’outils Loupro - Nacelle pour les décorations de Noël	1 047.29 \$
2025-11-03	211754	Martech Signalisation inc - Poteaux de signalisation	2 347.22 \$
2025-11-13	59520	Optima Communication - Panneau Singer (pour le sentier)	10 305.81 \$
2025-10-30	113582225	Pavage Massie - Asphalte rue Arthur	5 978.93 \$
2025-06-03	54900	Robert Boileau inc - Traçage lignes et cercles glace aréna	3 091.68 \$
2025-11-01	172465	Solutions environnementales 360 - Nettoyage pompage station Usine filtration	5165.32 \$
2025-10-09	359795	St-Germain Égouts et Aqueducs - Lubrifiant PVC	1 114.04 \$
2025-10-29	359711	St-Germain Égouts et Aqueducs - Pièces aqueduc	1 407.20 \$
2025-10-29	359650	St-Germain Égouts et Aqueducs - Bornes fontaines	5 154.37 \$
2025-10-09	359649	St-Germain Égouts et Aqueducs - Pièces pour réseau aqueduc	3 527.37 \$
2025-11-21	361059	St-Germain Égouts et Aqueducs - Pièces pour réseau aqueduc	3 798.84 \$
2025-11-18	119017	TV Gauthier enr. - Téléviseur salle de réunion hôtel de ville	1 759.05 \$
2025-10-31	27273	UBA INC - Produits chimiques usine filtration	1 029.84 \$
2025-11-03	27372-0732-0	Waste management du Canada - Dépotoir	7 678.53 \$
2025-11-17	27484-0732-3	Waster management du Canada - Dépotoir	5 784.86 \$
2025-11-08	207435	Whisco inc. - Réparation trottoir rue Guy-Lafleur	2 116.71 \$
2025-11-04	34774	Transport Michel Deschamps et Fils - Granulaire (remplir case garage)	10 376.03 \$
2025-11-04	34775	Transport Michel Deschamps et Fils - Étendre paillis parc Michel-Giroux	1 241.73 \$
2025-11-13	34807	Transport Michel Deschamps et Fils - Bris d’aqueduc rue Thomson	1 540.67 \$
2025-11-14	34817	Transport Michel Deschamps et Fils - Sable de rue hiver	8 284.79 \$
2025-11-14	34818	Transport Michel Deschamps et Fils - Paillis Parc Giroux / pavage Dufferin	1 2471.73 \$
2025-11-17	34821	Transport Michel Deschamps et Fils - Bris Jacques-Cartier / Maloney	1 086.51 \$

08 décembre 2025

2025-11-18	34822	Transport Michel Deschamps et Fils - Casser trottoir suite au bris	1 036.79 \$
2025-11-25	34855	Transport Michel Deschamps et Fils - Vanne rue Nash	1 241.73 \$

Adoptée à l’unanimité.

Rés. : 2025-12-292

CONSIDÉRANT le budget 2025 :

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR GABRIEL VALLÉE MARAKIS

APPUYÉ PAR MONSIEUR ROBIN PILON

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso autorise l’affectation de 28 557 \$ du surplus tel que prévu au budget 2025 et l’écriture s’effectue comme suit :

	<u>DT</u>	<u>CT</u>
GL 59 13102 001	28 557 \$	
GL 03 41000 000		28 557 \$

Adoptée à l’unanimité.

Rés. : 2025-12-293

CONSIDÉRANT la convention collective avec les employés cols blancs et cols bleus :

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR DANIEL LAFLEUR

APPUYÉ PAR MADAME TYNA MATHEWS

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso confirme le maintien des cotisations de l’employeur et des employés cols bleus et blancs aux différents régimes de retraite à partir du 1^{er} janvier 2026 :

	<u>Employeur</u>	<u>Employés cols bleus et blancs.</u>
Prestations déterminées	6.785	6.765
REER	1.215	1.235
TOTAL	8.000	8.000

Adoptée à l’unanimité.

Rés. : 2025-12-294

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME TYNA MATHEWS

APPUYÉ PAR MONSIEUR PHILIPPPE BOIVIN

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso confirme le maintien des cotisations de l’employeur et des employés-cadres aux différents régimes de retraite à partir du 1^{er} janvier 2026 :

	<u>Employeur</u>	<u>Employés cadres</u>
Prestations déterminées	6.785	6.765
Cotisation déterminée	1.000	1.000
REER	1.215	1.235
TOTAL	9.000	9.000

Adoptée à l’unanimité.

08 décembre 2025

Rés. : 2025-12-295

CONSIDÉRANT que la Ville de Thurso se doit d’aviser « Aon Hewitt » avant la fin de l’année 2025 des taux de cotisation au RREMQ applicables au 1^{er} janvier 2026 :

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR ROBIN PILON

APPUYÉ PAR MONSIEUR JEAN DENIS

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso confirme à « Aon Hewitt » les cotisations de l’employeur et des employés au RREMQ à partir du 1^{er} janvier 2026 :

	<u>Employeur</u>	<u>Employés</u>	<u>Directeur général + Cadres</u>
Prestations déterminées	6.785	6.765	6.765
Cotisation déterminée	1.000	-	1.000

Adoptée à l’unanimité.

Rés. : 2025-12-296

CONSIDÉRANT le désir du Conseil municipal d’obtenir le remboursement des taxes impayées :

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR GABRIEL VALLÉE MARAKIS

APPUYÉ PAR MADAME TYNA MATHEWS

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso autorise le transfert à nos aviseurs légaux de tous les comptes de taxes impayées ci-dessous qui n’auront pas conclu une entente satisfaisante de remboursement dans les quinze jours de la présente résolution :

0250-87-8709		16/09/2024	639.09 \$
		15/09/2025	<u>4 206.40 \$</u>
			4 845.49 \$ + int. et pénalités
0250-89-6830		16/09/2024	73.18 \$
		15/09/2025	<u>2 478.82 \$</u>
			2 552.00 \$ + int. et pénalités
0251-22-2688		16/09/2024	472.25 \$
		15/09/2025	<u>307.61 \$</u>
			779.86 \$ + int. et pénalités
0251-25-2568		16/09/2024	3 026.89 \$
		15/09/2025	<u>2 259.71 \$</u>
			5 286.60 \$ + int. et pénalités
0251-36-6669		16/09/2024	81.15 \$
		15/09/2025	<u>5 123.26 \$</u>
			5 204.41 \$ + int. et pénalités
0251-36-9336		16/09/2024	430.64 \$
		15/09/2025	<u>3 016.37 \$</u>
			3 477.01 \$ + int. et pénalités

08 décembre 2025

0251-53-9178		16/09/2024	999.99 \$	
		15/09/2025	<u>2 540.74 \$</u>	3 540.73 \$ + int. et pénalités
0251-56-2570		16/09/2024	9.69 \$	
		15/09/2025	<u>1 804.37 \$</u>	1 814.06 \$ + int. et pénalités
0251-56-5661		16/09/2024	609.52 \$	
		15/09/2025	<u>2 981.17 \$</u>	3 590.69 \$ + int. et pénalités
0251-56-5848		16/09/2024	582.02 \$	
		15/09/2025	<u>1 501.48 \$</u>	2 083.50 \$ + int. et pénalités
0251-56-5936		16/09/2024	1 110.27 \$	
		15/09/2025	<u>2 017.74 \$</u>	3 128.01 \$ + int. et pénalités
0251-63-0529		16/09/2024	15.82 \$	
		15/09/2025	<u>1 471.86 \$</u>	1 487.68 \$ + int. et pénalités
0251-73-0829		16/09/2024	686.48 \$	
		15/09/2025	<u>1 538.50 \$</u>	2 224.98 \$ + int. et pénalités
0251-77-5623		16/09/2024	21.99 \$	
		15/09/2025	<u>4 116.72 \$</u>	4 138.71 \$ + int. et pénalités
0251-77-6902		16/09/2024	317.20 \$	
		15/09/2025	<u>3 565.45 \$</u>	3 882.65 \$ + int. et pénalités
0251-77-9438		16/09/2024	257.65 \$	
		15/09/2025	<u>1 298.13 \$</u>	1 555.78 \$ + int. et pénalités
0251-79-1983		16/09/2024	773.64 \$	
		15/09/2025	<u>6 759.10 \$</u>	7 532.74 \$ + int. et pénalités
0251-79-2067		16/09/2024	5 169.64 \$	
		15/09/2025	<u>15 837.45 \$</u>	21 007.09 \$ + int. et pénalités
0251-79-6268		16/09/2024	31.01 \$	
		15/09/2025	<u>3 324.02 \$</u>	3 355.03 \$ + int. et pénalités
0251-85-8230		16/09/2024	6 285.01 \$	
		15/09/2025	<u>6 064.28 \$</u>	12 349.29 \$ + int. et pénalités
0251-86-9558		16/09/2024	2 221.97 \$	
		15/09/2025	<u>2 182.65 \$</u>	4 404.62 \$ + int. et pénalités

08 décembre 2025

0251-91-0999		16/09/2024	1 113.98 \$	
		15/09/2025	<u>4 175.03 \$</u>	
			5 289.01 \$	+ int. et pénalités
0251-93-0214		16/09/2024	213.30 \$	
		15/09/2025	<u>3 172.11 \$</u>	
			3 385.41 \$	+ int. et pénalités
0251-97-5738		16/09/2024	1 259.73 \$	
		15/09/2025	<u>1 667.06 \$</u>	
			2 926.79 \$	+ int. et pénalités
0251-99-8630		16/09/2024	2 352.40 \$	
		15/09/2025	<u>2 373.81 \$</u>	
			4 726.21 \$	+ int. et pénalités
0252-42-9544		16/09/2024	480.57 \$	
		15/09/2025	<u>3 149.90 \$</u>	
			3 630.47 \$	+ int. et pénalités
0252-53-4466		16/09/2024	394.38 \$	
		15/09/2025	<u>2 194.77 \$</u>	
			2 589.15 \$	+ int. et pénalités
0252-53-5102		16/09/2024	322.45 \$	
		15/09/2025	<u>1 148.69 \$</u>	
			1 471.14 \$	+ int. et pénalités
0252-54-2567		16/09/2024	70.26 \$	
		15/09/2025	<u>5 037.78 \$</u>	
			5 108.04 \$	+ int. et pénalités
0252-64-9033		16/09/2024	958.65 \$	
		15/09/2025	<u>2 043.32 \$</u>	
			3 001.97 \$	+ int. et pénalités
0252-82-5489		16/09/2024	50.07 \$	
		15/09/2025	<u>2 381.89 \$</u>	
			2 431.96 \$	+ int. et pénalités
0252-84-9214		16/09/2024	644.49 \$	
		15/09/2025	<u>1 539.17 \$</u>	
			2 183.66 \$	+ int. et pénalités
0351-05-8777		16/09/2024	2 185.75 \$	
		15/09/2025	<u>2 449.20 \$</u>	
			4 634.95 \$	+ int. et pénalités
0351-14-7294		16/09/2024	1 075.72 \$	
		15/09/2025	<u>2 015.05 \$</u>	
			3 090.77 \$	+ int. et pénalités
0351-16-6239		16/09/2024	1 736.19 \$	
		15/09/2025	<u>2 510.45 \$</u>	
			4 246.64 \$	+ int. et pénalités
0351-25-6549		16/09/2024	2 550.94 \$	
		15/09/2025	<u>2 641.71 \$</u>	
			5 192.65 \$	+ int. et pénalités

08 décembre 2025

0351-36-5883		16/09/2024	3 022.08 \$
		15/09/2025	<u>3 606.84 \$</u>
			6 628.92 \$ + int. et pénalités
0351-39-1616		16/09/2024	1 170.19 \$
		15/09/2025	<u>2 359.01 \$</u>
			3 529.20 \$ + int. et pénalités
0352-13-6786		16/09/2024	277.98 \$
		15/09/2025	<u>3 430.58 \$</u>
			3 708.56 \$ + int. et pénalités
0352-53-0091		16/09/2024	2 361.36 \$
		15/09/2025	<u>2 874.60 \$</u>
			5 235.96 \$ + int. et pénalités
0352-53-5286		16/09/2024	2 906.90 \$
		15/09/2025	<u>3 801.92 \$</u>
			6 708.82 \$ + int. et pénalités

Adoptée à l’unanimité.

Rés. : 2025-12-297

CONSIDÉRANT que la Ville de Thurso et les Chevaliers de Colomb ont signé un bail pour la location d’un local au centre communautaire :

CONSIDÉRANT l’article 14 de bail, le loyer de ce local pourrait être augmenté d’un maximum de 8% chaque année, le 1^{er} janvier :

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME TYNA MATHEWS

APPUYÉ PAR MONSIEUR PHILIPPE BOIVIN

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso autorise le maintien du coût du loyer du local des Chevaliers de Colomb au centre communautaire, soit à 520 \$/mois plus taxes applicables, pour l’année 2026.

Adoptée à l’unanimité.

Rés. : 2025-12-298

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR ROBIN PILON

APPUYÉ PAR MONSIEUR JEAN DENIS

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso autorise le paiement de la facture n° RFMS25-000213 de Logiciels Sport-Plus inc. au coût de 2 866.33 \$ taxes incluses comme suit :

Droit annuel SAAS (Droit d’utilisation annuel – Administration, inscription) pour la période du 01-01-2026 au 12-31-2026	804.00 \$
Droit annuel SAAS (Droit d’utilisation annuel – Citoyen) pour la période du 01-01-2026 au 12-31-2026	1 020.00 \$
Droit annuel SAAS (Transphere – Loisirs) pour la période du 01-01-2026 au 12-31-2026	669.00 \$
TOTAL incluant les taxes	2 866.33 \$

08 décembre 2025

QUE la dépense soit appropriée au poste budgétaire 02 130 00 414 (facturation informatique).

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2025-12-299

CONSIDÉRANT la location du local de la bibliothèque municipale intervenue le 10 avril 1997;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de renouveler le bail pour une période de 10 ans, à compter du 1^{er} janvier 2026 :

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME TYNA MATHEWS

APPUYÉ PAR MONSIEUR DANIEL LAFLEUR

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso autorise madame Mélanie Boyer, mairesse, et monsieur Normand Dupont, greffier-trésorier et directeur général, à signer pour et au nom de la municipalité le renouvellement du bail de location du local de la bibliothèque municipale avec le locateur, monsieur Pascal Bibeau, pour une période de 10 ans.

Adoptée à l'unanimité.

Rapport de la Commission de la qualité de vie et de la culture :

Monsieur Robin Pilon, président de ladite commission, dresse un résumé des sujets traités au cours du dernier mois.

Rés. : 2025-12-300

CONSIDÉRANT le partenariat entre les Chevaliers de Colomb et la Ville de Thurso lors des activités du carnaval ;

CONSIDÉRANT le désir du Conseil municipal de renouveler le partenariat avec les Chevaliers de Colomb pour bonifier les activités du carnaval 2026 :

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR GABRIEL VALLÉE MARAKIS

APPUYÉ PAR MADAME TYNA MATHEWS

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso autorise l'utilisation gratuite de la salle communautaire pour le carnaval qui se tiendra du 19 au 22 février 2026 ;

QU'un budget de 5 000 \$ soit prévu pour la participation financière de la municipalité aux activités tenues lors du carnaval ;

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso facture au prorata les coûts des permis de RACJ pour la période du 19, 20, 21 et 22 février 2026.

QUE la dépense soit appropriée au poste budgétaire 02 701 50 521 (carnaval).

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2025-12-301

CONSIDÉRANT le désir du Conseil municipal d'offrir un service de camp de jour pour la semaine de relâche scolaire du 02 au 06 mars 2026 ;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR ROBIN PILON

APPUYÉ PAR MONSIEUR GABRIEL VALLÉE MARAKIS

08 décembre 2025

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso mandate monsieur Jason Carrière, coordonnateur aux loisirs, pour l'embauche des moniteurs(trices), au taux horaire prescrit au camp de jour estival, pour la tenue d'un camp de jour du 02 au 06 mars 2026.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2025-12-302

CONSIDÉRANT la proposition soumise par monsieur Daniel Gervais, concernant la gestion de la cantine de l'Aréna Guy-Lafleur ;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JEAN DENIS

APPUYÉ PAR MONSIEUR PHILIPPE BOIVIN

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso accepte la proposition de monsieur Daniel Gervais pour la gestion de la cantine de l'aréna Guy-Lafleur.

QUE madame Mélanie Boyer, mairesse, et monsieur Jason Carrière, coordonnateur aux loisirs, soient autorisés à signer pour et au nom de la Ville de Thurso le bail de location 2025-2026 au montant de 1 \$ avec monsieur Daniel Gervais.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2025-12-303

CONSIDÉRANT le désistement d'une étudiante au poste de préposée aux buts à l'aréna Guy-Lafleur.

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR PHILIPPE BOIVIN

APPUYÉ PAR MONSIEUR DANIEL LAFLEUR

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso confirme l'embauche d'Angélique Champagne à titre de préposée aux buts à l'aréna Guy-Lafleur, effectif le 30 novembre 2025 au salaire minimum selon un horaire établi pour la saison 2025-2026.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2025-12-304

CONSIDÉRANT la cotisation régulière et la cotisation volontaire 2026 du Réseau Biblio de l'Outaouais :

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME TYNA MATHEWS

APPUYÉ PAR MONSIEUR DANIEL LAFLEUR

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso autorise le versement de la somme de 18 228.80 \$ plus taxes applicables au Réseau Biblio de l'Outaouais, pour les frais reliés aux cotisations régulière et volontaire pour l'année 2026.

QUE la dépense soit appropriée au poste budgétaire 02 130 00 494 (cotisations).

Adoptée à l'unanimité.

08 décembre 2025

Rapport de la Commission de la qualité du milieu :

Monsieur Daniel Lafleur, président de ladite commission, dresse un résumé des sujets traités au cours du dernier mois.

Rés. : 2025-12-305

CONSIDÉRANT que la Ville de Thurso est une municipalité mandataire d'un regroupement de neuf (9) municipalités de la MRC de Papineau pour Eco Entreprises Québec (ÉEQ) ;

CONSIDÉRANT que la municipalité de Mulgrave-et-Derry est aussi une municipalité mandataire d'un autre regroupement ;

CONSIDÉRANT que ces deux (2) regroupements sont favorables à consolider leurs ressources pour le volet de la comptabilité et éducatif ;

CONSIDÉRANT que ÉEQ est aussi favorable à la consolidation de deux (2) municipalités mandataires pour le volet comptabilité et éducatif ;

CONSIDÉRANT que le greffier-trésorier et directeur général de Mulgrave-et-Derry présentera une entente intermunicipale à la Ville de Thurso pour prendre en charge le volet de la comptabilité et éducatif, dans le cadre de l'entente avec Éco Entreprises Québec :

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR DANIEL LAFLEUR

APPUYÉ PAR MONSIEUR JEAN DENIS

ET RÉSOLU :

QUE monsieur Normand Dupont, greffier-trésorier et directeur général, soit autorisé à signer pour et au nom de la Ville de Thurso, mandataire d'un regroupement de neuf (9) municipalités de la MRC de Papineau, une entente intermunicipale à intervenir avec la municipalité mandataire de Mulgrave-et-Derry, dans le cadre de l'entente de Éco Entreprises Québec.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2025-12-306

CONSIDÉRANT le départ d'un col bleu au poste de chauffeur-journalier ;

CONSIDÉRANT le départ d'un autre col bleu au poste de journalier :

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR DANIEL LAFLEUR

APPUYÉ PAR MONSIEUR ROBIN PILON

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso autorise l'embauche de monsieur Marc-André Lacroix au poste de chauffeur-journalier et ce, conditionnel à ce que le candidat réponde aux exigences d'emploi ainsi qu'aux critères relatifs à la convention collective en vigueur, à compter du 8 décembre 2025 ;

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso autorise l'embauche de monsieur Étienne Caron au poste de journalier et ce, conditionnel à ce que le candidat réponde aux exigences d'emploi ainsi qu'aux critères relatifs à la convention collective en vigueur à compter du 8 décembre 2025.

Adoptée à l'unanimité.

08 décembre 2025

Rapport du Comité consultatif d'urbanisme :
Monsieur Philippe Boivin, président dudit comité, dresse un résumé des sujets traités au cours du dernier mois.

Aucun rapport du Comité de démolition.

Rés. : 2025-12-307

CONSIDÉRANT que le Comité consultatif d'urbanisme (CCU) est composé de trois (3) conseillers(ères), trois (3) résidents(es) et un(e) secrétaire;

CONSIDÉRANT qu'il manque un membre résident;

CONSIDÉRANT l'appel à la population pour combler le poste libre :

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR PHILIPPE BOIVIN

APPUYÉ PAR MADAME TYNA MATHEWS

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso nomme Jérémie Côté, résident, à titre de membre du Comité consultatif d'urbanisme (CCU) pour un mandat se terminant le 31 octobre 2027.

Adoptée à l'unanimité.

Rapport de la Commission de la sécurité publique:

Monsieur Jean Denis, président de ladite commission, dresse un résumé des sujets traités au cours du dernier mois.

Rapport de la mairesse :

Madame la Mairesse Mélanie Boyer dresse un résumé des sujets traités au cours du dernier mois.

Rés. : 2025-12-308

CONSIDÉRANT les termes de la résolution numéro 2024-11-382 intitulé « Embauche du directeur général et greffier-trésorier »;

CONSIDÉRANT que le contrat de travail signé suite à cette résolution est à durée indéterminée;

CONSIDÉRANT les évaluations et les appréciations favorable effectuées par la mairesse et par les membres du conseil depuis l'embauche du directeur général et greffier-trésorier;

CONSIDÉRANT que, pour la saine administration de la Ville, il y a lieu de s'assurer une continuité au niveau de la direction générale et de donner les moyens à celle-ci d'exercer avec bienveillance ses activités de gestion;

CONSIDÉRANT que la présente résolution a pour effet de modifier le contrat d'embauche d'une durée indéterminée pour une durée déterminée de 8 ans, soit du 8 décembre 2025 au 8 décembre 2033;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR DANIEL LAFLEUR

APPUYÉ PAR MONSIEUR ROBIN PILON

ET RÉSOLU :

08 décembre 2025

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso autorise la Mairesse, Mélanie Boyer, à signer le contrat de travail modifié du directeur général et greffier-trésorier tel que présenté aux membres du conseil.

Adoptée à l’unanimité.

Rés. : 2025-12-309

CONSIDÉRANT la demande de commandite des Amies du bingo pour la tenue de leur bingo de dindes :

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JEAN DENIS

APPUYÉ PAR MONSIEUR GABRIEL VALLÉE MARAKIS

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso autorise le versement d’un montant de 50 \$ aux Amies du bingo pour contribuer à leur activité de bingo de dindes qui se tiendra le 21 décembre 2025.

Adoptée à l’unanimité.

PAROLE AU PUBLIC : tenue d’une période de questions sur les points de l’ordre du jour : Début à 18 h 32; Fin à 18 h 39.

Rés. : 2025-12-310

MONSIEUR DANIEL LAFLEUR PROPOSE,

APPUYÉ PAR MONSIEUR PHILIPPE BOIVIN

QUE la présente séance soit levée à 18 heures 40.

Adoptée à l’unanimité.

(signé)

Mélanie Boyer
Mairesse

(signé)

Normand Dupont
Greffier-trésorier et Dir. gén.

Je, Mélanie Boyer , mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature et à l’approbation par moi de toutes les résolutions et règlements qu’il contient au sens du l’article 53 de la *Loi sur les cités et villes*.

(signé)

Mairesse